



## BUDGET 2018

Le budget 2018 dont les taux d'impôts locaux demeurent inchangés se compose comme suit :

Section de fonctionnement : 754 686 €

Section d'investissement : 832 800 €

## ECOLE



L'effectif pour la rentrée 2018 est à ce jour de 128 enfants.



Mme Sylvie Lerchundi-Pascouau, professeur des écoles des CP - CE 1, souhaitant organiser un voyage de fin d'année au Puy du Fou a sollicité une aide de la commune. Le conseil municipal à l'unanimité a décidé de financer à 50 % du transport soit 1000 €.

## URBANISME - VOIRIE

### Macro-lot lotissement

En 2014 le conseil municipal délibérait pour la subdivision du macro-lot du lotissement en quatre lots à bâtir de 600 m2 au prix de 75 000 € TTC. Ce macro-lot était initialement destiné à l'accueil de commerces et logements sociaux mais n'a pu aboutir. En 2018 le conseil municipal, considérant qu'il reste 2 terrains à vendre et souhaitant clore le dossier, a voté à l'unanimité un abaissement du prix de vente et le fixe à 70 000 € TTC.

### Permis d'aménager

Le Permis d'Aménager de 11 lots déposé par Mr Voisin sur la propriété voisine du lotissement communal est en cours d'instruction. La Participation pour Voirie et Réseaux sur ces 11 lots pourra être perçue par la commune après obtention du permis.

### Voirie

Des travaux de pérennité d'un montant d'environ 9000 € ont été effectués par les services de MACS sur : chemin de Malet - chemin de Chelotte - route de Perdon - route de Marensin.

## BÂTIMENTS

### Ancienne Poste

Le dossier de permis de construire pour l'aménagement de l'ancienne poste en deux locaux commerciaux et un appartement à l'étage avec terrasse a été déposé. Les plans avec agrandissement et toit terrasse ont été présentés. Le cout global estimatif est de 555 000 € TTC. Des subventions pourront être obtenues auprès de l'Etat, du Conseil départemental, de la communauté de communes, et du FEADER (fonds européens). Les travaux devraient débuter début 2019.



### Ecole

La 2ème tranche portant sur les travaux de rénovation est terminée; nos enfants et le personnel pourront en faire usage dès la rentrée 2018.

### Hangar « Dupreuilh »

Les négociations sont en cours pour l'acquisition du hangar avec terrain environnant d'environ 2800 m<sup>2</sup>. Le découpage du terrain a été effectué par le cabinet ARGEO. Ce hangar sera affecté au local technique des employés communaux. L'ancien bâtiment sera utilisé pour du stockage associatif et communal.

### Borne de recharge véhicules électriques



Le Sydec en partenariat avec MACS a installé sur les 23 communes du territoire des bornes de recharge pour les véhicules électriques.

A Sainte Marie cette borne à recharge rapide est installée derrière le mur à gauche.

Plus d'info sur [www.MOBIVE.fr](http://www.MOBIVE.fr)

### Thermographie



La carte communale de thermographie constatant les déperditions de chaleur sur les habitations du territoire est consultable en mairie et sur le site de la communauté. Les personnes souhaitant obtenir des précisions ou engager des démarches pour la rénovation thermique de leur logement peuvent contacter les techniciens de la communauté via Reno-Macs.

### Formation premiers secours



Stéphane SIMON adjoint au maire est agréé pour délivrer des formations aux Premiers Secours. Une première session sera donnée aux agents communaux intéressés. Les membres du Soleil Couchant ont également fait une demande. Les associations souhaitant être formées doivent s'adresser à la Mairie.

### Réhabilitation du cimetière

Dans le cadre de la mise en conformité du cimetière communal au regard de la législation funéraire en vigueur, la commune a retenu la société ELABOR pour un montant de 17 673 €.

L'étude de recensement des concessions a débuté début novembre. Une liste d'imprécisions à lever a été soumise aux élus en charge de ce dossier et ceux-ci ont associé à leur recherche des référents mémoire ayant une bonne connaissance du cimetière.

### Garderie école / Centre de loisirs



La garderie ne sera plus assurée le mercredi matin du fait d'une très faible fréquentation.

Le centre de loisirs de Saint Jean de Marsacq continue de fonctionner le mercredi après-midi.

### Fibre optique



Le raccordement à la fibre optique de toutes les maisons de notre commune est prévu pour 2019 et nous espérons que cette échéance sera respectée. Avec la fibre le débit peut monter jusqu'à 100 Mb/s et la longueur de la ligne n'a aucune incidence sur le débit.

### Restaurant « Le Bon Coin »

Magalie Louberry gérante du BON COIN a décidé de cesser son activité.

La municipalité réfléchit à une nouvelle structure sociétaire, de type ferme auberge, dont la forme juridique reste à définir.

**La cantine sera assurée à la rentrée 2018 même si le restaurant n'est pas réouvert.**

### Véloroute



Des plantations ont été effectuées le long de la véloroute, ainsi que la sécurisation de toutes les têtes de ponts par la pose de rambardes neuves.

## Inondation



Les 13 - 14 Juin notre quartier des Barthes a été fortement touché par la crue de l'Adour. L'eau est rentrée dans beaucoup de maisons et l'on a même pu relever une hauteur de 140 cm dans une habitation. Cette inondation a été beaucoup plus importante que la précédente de 2014. D'après les anciens celle-ci se rapproche de la crue de 1981. La municipalité a assuré la livraison du pain et du courrier et a tout mis en oeuvre pour aider les sinistrés. Elle a fait appel aux services de la protection civile de Brignoles (83), des pompiers de Saint Martin de Seignanx, Linxe, et Labouheyre afin de nettoyer l'intérieur des maisons.

## Foire Agricole / Comice Agricole



Après plus de 20 ans d'existence, la foire agricole et artisanale ne sera pas reconduite cette année. Les 2 dernières années étant déficitaires, une baisse de fréquentation, l'essoufflement des volontaires, le manque de nouveaux bénévoles, il a été décidé, conjointement avec le syndicat d'élevage, les représentants des bénévoles et la municipalité de ne pas poursuivre sous le même concept. Cette année le comice agricole aura lieu le Vendredi matin 24 Août sur le terrain jouxtant le lotissement.

## Fêtes locales



A la demande du Comité des Fêtes, les fêtes locales sont repoussées d'une semaine et auront donc lieu du Vendredi 24 Août au Lundi 27 Août.

## Champions de France



Le 21 Avril Léo Etchessahar et Naël Saint Aubin devenaient Champions de France main nue poussins en mur à gauche face à l'équipe de Pays d'Orthe Main Nue. Un grand bravo à tous les deux et aux entraîneurs.

## Atelier théâtre



Vous cherchez une nouvelle activité pour la rentrée prochaine, alors en voici une qui pourrait peut être vous intéresser. La compagnie théâtrale « Décroche la Lune » propose pour petits et grands des ateliers théâtre de Septembre à Juin à Sainte Marie de Gosse. Plus de renseignements sur le flyer ci-joint. Si vous souhaitez y participer, remplissez le et retournez le à la Mairie.

## Page facebook



Abonnez vous à notre page : Mairie-de-Sainte-Marie-de-Gosse et vous serez informés de tous les événements , manifestations, avis EDF, SIBVA.....

## Site Internet

On vous en parle depuis longtemps et il ne devrait pas tarder à arriver. Le nouveau site internet sera en ligne dans les semaines à venir et vous y trouverez : les comptes rendus du conseil municipal, des informations pour vos démarches administratives, sur la vie associative etc.

# AGENDA DE L'ETE

## Marché des producteurs de pays

**13 JUILLET** : 4ème édition du Marché des Producteurs de Pays à partir de 18 H. 10 producteurs vous proposeront : planche de charcuterie, foie gras à la plancha, aiguillettes de canards et gratin dauphinois, poulet à la broche, pavé de boeuf à la plancha, assiette de fromages, fromage blanc de la ferme et son coulis, trio de pâtisserie bio, glaces fermières, vin. Venez nombreux déguster ces produits en direct des producteurs, dans une ambiance conviviale et musicale, sur l'espace vert derrière le mur à gauche.



**24 AOÛT** : matin Comice Agricole



**24 AOÛT - 27 AOÛT**  
Fêtes Locales



**22 SEPTEMBRE** :: Forum du « Bien-être »



7 JUILLET - 2 SEPTEMBRE

Départ arrêt de bus parking du lotissement

**E** Sainte-Marie-de-Gosse ▶ Capbreton

Tous les jours (jours fériés inclus)

SAINTE-MARIE-DE-GOSSE - Bourg	13:20
SAINT-MARTIN-DE-HINX - Bourg	13:30
SAINT-JEAN-DE-MARSACQ - École	13:35
SAUBRIGUES - La Mamisèle	13:45
BÉNESSE-MAREMNE - Gare	13:55
CAPBRETON - Cigales Gare	14:10
CAPBRETON - Mairie	14:12
CAPBRETON - Office de Tourisme	14:15
CAPBRETON - L'Herminier	14:17
CAPBRETON - Plage Centrale	14:20
CAPBRETON - Plage La Savane	14:21
CAPBRETON - Plage La Piste	14:23

**E** Capbreton ▶ Sainte-Marie-de-Gosse

Tous les jours (jours fériés inclus)

CAPBRETON - Office de Tourisme	18:15
CAPBRETON - L'Herminier	18:17
CAPBRETON - Plage Centrale	18:20
CAPBRETON - Plage La Savane	18:21
CAPBRETON - Plage La Piste	18:23
CAPBRETON - Mairie	18:26
CAPBRETON - Cigales Gare	18:29
BÉNESSE-MAREMNE - Gare	18:38
BÉNESSE-MAREMNE - Mairie	18:40
SAUBRIGUES - La Mamisèle	18:50
SAINT-JEAN-DE-MARSACQ - École	19:00
SAINT-MARTIN-DE-HINX - Bourg	19:05
SAINTE-MARIE-DE-GOSSE - Bourg	19:15